

VŒU EN FAVEUR D'UN BUDGET EUROPEEN SOLIDAIRE ET D'UNE GESTION REGIONALISEE DES FONDS STRUCTURELS APRES 2027

Le 11 février 2025, la Commission européenne a présenté sa communication stratégique « La voie vers le cadre financier pluriannuel post-2027 ». Ce document amorce un cycle budgétaire européen déterminant pour la période 2028-2034 à venir. Dans cette feuille de route, la Commission appelle à repenser les équilibres budgétaires dans un contexte de forte tension financière. Ces tensions comprennent notamment le remboursement du plan de relance post-Covid, la prise en compte de défis géopolitiques toujours plus croissants, l'anticipation de nouveaux élargissements mais également le financement de politiques émergentes comme la défense ou la transition numérique dans une logique de souveraineté de plus en plus nécessaire.

L'ensemble de ces ambitions, que nous saluons, nous amènent cependant à exprimer de vives préoccupations en ce qui concerne les politiques de cohésion territoriale. En effet, alors même que ces politiques constituent le cœur historique du projet européen, il serait regrettable qu'elles soient reléguées au second plan. A l'échelon départemental, nous pouvons constater quotidiennement les apports bénéfiques de plusieurs dispositifs européens : le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER), finançant de nombreux projets liés aux mobilités ainsi que dans l'enseignement supérieur et la recherche, ou encore le Fonds Social Européen (FSE) qui vient en soutien des politiques d'insertion.

Garante d'efficacité et de proximité, la gestion régionalisée de ces fonds reste la plus pertinente. C'est pourquoi nous nous interrogeons sur la proposition de centralisation des fonds au sein de plans nationaux uniques, conditionnés au respect annuel du Semestre européen. Cela aboutirait non seulement à une dilution des moyens dédiés, mais également à un éloignement des soutiens européens à destination des territoires.

C'est pourquoi nous, élu-es du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine, tenons à exprimer notre attachement profond à une Europe des territoires et plus particulièrement à la nécessité de maintenir une politique de cohésion ambitieuse, territorialisée et accessible.

En Ille-et-Vilaine, comme dans de nombreux autres départements, les fonds structurels européens jouent un rôle clef dans le financement de projets d'envergure : développement économique local, infrastructures durables, emploi, agriculture, inclusion sociale, formation, innovation. La proximité dans la gestion a permis de répondre de manière concrète et adaptée aux besoins spécifiques de chaque territoire.

C'est pourquoi nous formulons les vœux suivants que :

Le Gouvernement français défende dans ses négociations européennes un cadre financier ambitieux, maintenant les fonds structurels et d'investissement (FEDER, FSE+, FEADER, FEAMPA) à un niveau suffisant pour répondre aux défis territoriaux et de transitions ;

La gestion de ces fonds reste confiée aux échelons de proximité, en particulier les Régions en articulation étroite avec les Départements, afin de préserver l'efficacité et l'équité territoriale ;

Ce vœu sera transmis à :

Premier Ministre

Ministre Délégué chargé de l'Europe

Ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation

Représentant permanent de la France auprès de l'Union européenne

Député·es européen·nes représentant la France

Groupe de Gauche, socialiste et citoyen

Marc HERVE

